

Note conceptuelle

Atelier de Formation sur

«La participation des Organisations de la Société Civile dans le processus du Mécanisme d'évaluation intra-africain - MAEP»

Douala, Cameroun, du 25 au 27 juin 2007

Contexte

Depuis la création de l'Union Africaine, l'intérêt accordé à la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, pour répondre aux défis majeurs de développement, s'est accéléré sur le continent. C'est dans ce cadre que les Etats africains ont adhéré et ont adopté un certain nombre de mécanismes pour promouvoir la bonne gouvernance, tel que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui a été établi en 2001. Pour confirmer leur engagement et accélérer l'application des normes et politiques sur la bonne gouvernance ils ont adopté, en 2003, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), pilier du NEPAD, comme cadre global servant à mesurer leurs performances et à suivre les progrès réalisés dans la voie de la bonne gouvernance.

Le MAEP est un instrument purement africain, auquel les pays adhèrent volontairement, les incitant à adopter des politiques, normes et pratiques dans principalement les quatre domaines de la bonne gouvernance suivants: (i) la démocratie et la gouvernance politique, (ii) la gouvernance économique, (iii) la gouvernance des entreprises, et (iv) le développement socio-économique. C'est un processus d'apprentissage des meilleures expériences africaines, qui permet la promotion des réformes courageuses nécessaires pour améliorer les conditions de vie de la population à travers l'ouverture à l'examen critique de leur gouvernance par leur pairs africains.

A ce jour, 26 pays ont accédé au MAEP en acceptant de se soumettre à l'évaluation. Cependant seulement 5 pays sur les 26 se sont effectivement soumis à l'examen des pairs. Le Ghana, Kenya, et Rwanda ont finalisé le processus. Quant à l'Afrique du Sud et l'Algérie, ils vont présenter leur rapport au Forum du MAEP en juillet 2007. Cet engagement limité de la part des pays africains est inquiétant et risque de mettre en cause la viabilité et la crédibilité du MAEP. A ce rythme, il faudrait plus d'une vingtaine d'années pour que les pays présentement membres du MAEP finalisent le processus.

Etant un processus consultatif et participatif, le document cadre du MAEP a souligné le rôle central des citoyens tout au long du processus. Le MAEP offre à la population des pays participants l'opportunité de s'exprimer sur l'état de la bonne gouvernance dans leurs propres pays. C'est le cas de la Société Civile (SC) qui doit être l'un des membres des Commissions Nationales du MAEP, créées pour coordonner l'ensemble du processus au niveau national.

Dans les récents forums sur le MAEP, en particulier au cours du dernier forum africain de la société civile, organisé conjointement par CONGO¹, FEMNET², UA³ et la CEA⁴, du 22-24 mars 2007, à Addis Ababa, Ethiopie, il a été noté l'implication limitée de la SC avec une forte domination par le gouvernement durant le processus d'auto évaluation et de préparation des rapports nationaux. Les principales raisons avancées pour expliquer cette faible participation sont entre autres (i) le manque de volonté politique (ii) la connaissance limitée du contenu du MAEP et des attentes du processus par la SC ainsi que (iii) la faiblesse de capacités de la SC pour s'engager pleinement dans le processus.

Raisons :

Etant l'un des partenaires de développement stratégiques du MAEP avec le PNUD et la BAD, la CEA pense que le meilleur moyen d'atteindre les objectifs du MAEP est de créer les conditions nécessaires aux gouvernements africains et à leurs citoyens pour établir un étroit partenariat entre eux et de renforcer leurs capacités respectives afin de garantir la viabilité de leur engagement et participation.

C'est dans ce contexte, que la CEA s'est attelée à développer des programmes de sensibilisation par la formation et la communication avec les principaux acteurs nationaux (les acteurs du gouvernement, le secteur privé, les parlementaires et les organisations de la société civile), pour garantir une bonne compréhension commune de la nature du processus et de ses différents instruments.

A l'heure actuelle, 10 pays francophones, sur le total de 26 pays participants, ont adhéré au MAEP et seuls le Rwanda et l'Algérie ont terminé leur processus d'auto évaluation. Par conséquent, pour permettre à la SC de mener des activités de sensibilisation auprès des groupes représentatifs des citoyens et d'exhorter leur gouvernement à s'engager dans le processus d'auto évaluation, la CEA entend organiser un atelier de formation du 25 au 27 juin à Yaoundé. L'atelier aura pour thème : **« Le Rôle de la Société Civile dans le processus du MAEP »**.

Dans ses dernières réformes de septembre 2006, la CEA a réaffirmé son soutien au processus en s'engageant à accompagner et à favoriser l'appropriation et l'implication de tous les acteurs nationaux dans le MAEP. A cet égard, la CEA s'est attelée à organiser un certain nombre d'ateliers de formations pour les principaux acteurs, tels les points focaux nationaux, les parlementaires et les organisations de la société civile, dans les diverses régions du continent.

Dans ce cadre, en février 2007, à Addis Ababa, la ECA a tenu un atelier de formation pour les points focaux nationaux de pays participants au MAEP de l'Afrique de l'Est, Centrale et Australe. Un manuel de formation, dédié à ces acteurs, a été publié lors de cet atelier.

¹ CONGO :Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies

² FEMNET : Réseau de Développement et de la communication des femmes Africaines

³ UA: Union Africaine

⁴ Commission Economique pour l'Afrique

Le présent atelier s'inscrit dans le cadre des activités de la CEA pour soutenir une participation active et large de la SC dans l'amélioration de la gouvernance dans les pays africains. Dédié aux acteurs de la SC, il s'inscrit dans la même perspective en adaptant les outils existants aux besoins de la société civile des pays francophones. Les organisations de la SC des pays anglophones ont déjà bénéficié des formations sur le MAEP auparavant.

Objectifs

L'ultime objectif des ateliers de formations de la CEA, sur le partage des bonnes pratiques du MAEP, est de contribuer à accélérer la mise en œuvre du processus avec efficacité et à un temps limité, dans tous les pays participants et aussi d'encourager l'adhésion des pays qui n'ont encore pas accédé au mécanisme.

Au vu de l'insuffisance de compétence dans la région, l'atelier constituera pour les participants un moyen concret (i) d'échanger leurs expériences et d'exposer des exemples pratiques de mise en œuvre réussie du processus dans le pays pionniers francophones, tel que l'Algérie, Maurice et Rwanda, (ii) d'avoir des échanges interactifs avec les autres participants actifs dans le processus, (iii) de bénéficier des outils appropriés afin de faciliter le plaidoyer de la SC auprès de leurs gouvernements respectifs pour y entamer le processus d'évaluation et de consultations nationales, et finalement (iv) d'instaurer un dialogue enrichissant et des échanges continus entre organisations parlant la même langue.

Pour rendre accessible le processus à la SC, la CEA est en train de développer un manuel de formation simplifié et pratique sur le MAEP dans un langage approprié.

Résultat attendus

L'atelier permettra aux participants d'approfondir leur connaissance dans toutes les phases du MAEP et d'accroître leur capacité en la matière. Après la formation, les représentants de la SC des pays francophones seront mieux outillés pour participer activement dans le processus et d'établir les stratégies adéquates pour s'engager au côté des gouvernements. Les organisations invitées à l'atelier pourront ainsi s'impliquer davantage et participer largement dans toutes les phases du processus d'auto évaluation nationale.

Contenu de l'atelier

Au cours de la formation, les participants vont pouvoir bénéficier des présentations sur :

- L'importance du MAEP dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique,
- Le rôle de chaque partie prenante, en particulier la société civile, dans le processus,
- Les obstacles que rencontre la SC lors de l'auto évaluation, dans leurs pays respectifs,

- La mise en oeuvre réussie du processus dans les pays francophones tels que le Rwanda, Maurice et l'Algérie, en particulier le rôle que la SC a joué dans le processus d'auto évaluation entreprises.
- Comment favoriser et préparer la SC au processus afin de lui permettre à faire entendre sa voie tout au long du processus : du lancement du MAEP, de l'auto évaluation jusqu'à la mise en application des activités du programme d'action national.

Acteurs

L'Atelier réunira des leaders des organisations de la Société Civile active dans le processus, provenant de pays francophones qui ont adhéré au mécanisme du MAEP. A ce jour, 11 pays francophones sont soit membres ou en processus d'adhésion au MAEP : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Mali, Maurice, Sénégal, Rwanda, République du Congo, Djibouti (en juillet 2007. Deux participants par pays seront invités pour prendre part à la formation.

Le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale, la Coalition des Organisations Africaines pour la Sécurité Alimentaires et le développement (COASAD), et le bureau Afrique du Partenariat Afrique Canada (PAC), basé respectivement au Cameroun et en Ethiopie, ont étroitement collaboré avec la Division de la Gouvernance et de l'Administration Publique (DGAP) de la CEA pour que ce projet aboutisse à temps.

Lieu

L'atelier se tiendra du 25 au 27 février 2007 à Douala, Cameroun. à l'hôtel Sawa.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Ms. Hodane Youssouf : hyoussouf@uneca.org, tel : +251-11-5445245